



URIOPSS

4, rue Arsène Leloup - BP 98501
44185 NANTES Cedex 4

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

URIOPSS Pays de la Loire

Comptes annuels au 31 Décembre 2016

Bilan Actif

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles	13 529	13 529	0	
- Fonds commercial				
- Autres				0
Immobilisations corporelles	436 960	342 048	94 912	107 007
Immobilisations financières	4 769		4 769	4 769
TOTAL I	455 258	355 577	99 681	111 777
Actif circulant :				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)			0	
Marchandises			0	
Avances et acomptes versés sur commandes			0	
Créances :				
Clients et comptes rattachés	113 102		113 102	135 921
Créances douteuses	1 341	1 341	0	
Autres	34 197		34 197	6 785
Valeurs mobilières de placement			0	
Disponibilités bancaires	232 661		232 661	245 743
Caisse	21		21	54
TOTAL II	381 321	1 341	379 980	388 502
Charges constatées d'avance (III)	7 933		7 933	7 710
TOTAL GENERAL (I+II+III)	844 512	356 918	487 594	507 989

URIOPSS Pays de la Loire

Comptes annuels au 31 Décembre 2016

Bilan Passif

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1 net
Fonds Associatif		
Fonds Associatif	94 151	94 151
Ecart de réévaluation		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves réglementées		
- Autres	7 683	7 683
Report à nouveau	138 615	93 372
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-8 186	45 243
Provisions réglementées		
TOTAL I	232 263	240 449
Provisions pour risques et charges (II)	94 612	92 753
TOTAL II	94 612	92 753
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées	29 996	46 878
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Fournisseurs et comptes rattachés	32 149	14 366
Dettes fiscales et sociales	77 257	95 256
Autres	2 063	306
TOTAL III	141 465	156 806
Produits constatés d'avance (IV)	19 254	17 981
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	487 594	507 989

URIOPSS Pays de la Loire

COMPTE DE RESULTAT Période du 1/01/2016 au 31/12/2016

CHARGES	Exercice N	Exercice N-1	PRODUITS	Exercice N	Exercice N-1
	Net	Net		net	net
CHARGES D'EXPLOITATION	828 731	793 675	PRODUITS D'EXPLOITATION	820 655	840 101
Achats de marchandises			Ventes de marchandises	6 579	7 298
Variation de stock (marchandises)			Prestations de services	173 483	142 324
Achats d'approvisionnement	20 805	17 875	Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	181 718	150 746	Subventions d'exploitation	40 176	91 039
Impôts, taxes et versements assimilés	20 962	17 218	Autres Produits :		
Charges de personnel	360 061	338 623	Cotisations	442 784	461 075
Charges sociales	161 554	158 024	Autres	157 633	138 366
Dotations aux amortissements	15 327	17 931			
Dotations aux provisions	7 159	35 062			
Autres charges	61 146	58 197			
RESULTAT D'EXPLOITATION (Excédent)		46 427	RESULTAT D'EXPLOITATION (Déficit)	8 077	
Charges financières	2 029	2 401	Produits financiers	1 270	1 904
RESULTAT FINANCIER (Excédent)			RESULTAT FINANCIER (Déficit)	759	497
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	0	1 372	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	789	940
RESULTAT EXCEPTIONNELS (Excédent)	789		RESULTAT EXCEPTIONNELS (Déficit)		432
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)	139	255			
EXCEDENT		45 243	DEFICIT	8 186	

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016

SOMMAIRE

- 1. Faits majeurs de l'exercice**
- 2. Evènements postérieurs à la clôture**
- 3. Présentation des comptes**
- 4. Méthodes générales**
 - 4.1 Conventions de principe**
 - 4.2 Dérogations**
- 5. Changement de méthodes d'évaluation**
- 6. Tableau des immobilisations**
- 7. Tableau des amortissements**
- 8. Tableau des provisions**
- 9. Etat des créances et des dettes**
- 10. Produits constatés d'avance**
- 11. Engagements hors bilan**
 - 11.1 Emprunts auprès des organismes bancaires**
 - 11.2 Indemnités de départ en retraite**
- 12. Informations complémentaires**
 - 12.1 Ventilation des effectifs**
 - 12.2 Information relative à la rémunération des dirigeants**
 - 12.3 Bilan financier**

Annexe comptes annuels au 31 Décembre 2016

1- Faits majeurs de l'exercice

L'exercice n'a pas été marqué par des faits majeurs..

2- Evénements postérieurs à la clôture

Il n'a pas été enregistré de faits notables après la clôture de l'exercice.

3- Présentation des comptes

Les documents dénommés "états financiers" comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat
- l'annexe,

Ces documents forment un tout.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice sont donnés, en rappel, les comptes de l'exercice précédent.

4- Méthodes générales

4-1 Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Les honoraires de commissariat aux comptes sont rattachés à l'exercice selon la lettre de mise en œuvre et non selon les périodes d'interventions

4-1 -1 Dérogations

Il n'est pas fait application des règlements CRC2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Ces textes prévoient qu'à compter du 1er janvier 2005, les immobilisations complexes, et en particulier les immeubles doivent être amortis, non sur leur valeur globale, mais sur celles de leurs composants, et en fonction de la durée probable d'utilisation de chacun d'eux.

Les bureaux de l'URIOPSS étant en copropriété, et déjà amortis sur leur durée probable d'utilisation, il n'a pas paru opportun d'apporter de modification au rythme d'amortissement.

4-2 Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

4-3 Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens (voir tableaux d'amortissements joints).

Les logiciels : durés 3 ans, Les bâtiments : taux 2% à compter de l'exercice 2003 Agencements des bâtiments : durée de 5 à 15 ans, Matériel de bureau et mobilier : durée de 3 à 10 ans, Mobilier de bureau : durée de 5 à 15 ans.

4-4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5- Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice

Annexe comptes annuels au 31 Décembre 2016

6- Tableau des immobilisations

IMMOBILISATIONS	Montant initial	Acquisitions	Ventes ou rebus	Montant final
Logiciels	13 529			13 529
	13529	0	0	13 529
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions	198 184			198 184
Installations Générales	134 419			134 419
Matériel de bureau et informatique	77 505			77 505
Mobilier	26 853			26 853
	436 960	0	0	436 960
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	2 683			2 683
Dépôts et cautionnements	2 086			2 086
	4 769	-	-	4 769

7- Tableau des amortissements

AMORTISSEMENTS	Montant initial	Dotations	Ventes ou rebus	Montant final
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	13 529			13 529
	13 529	0		13 529
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions	134 071	3964		138 035
Installations Générales	99 769	6290		106 058
Matériel de bureau et informatique	71 251	3325		74 576
Mobilier	21 631	1748		23 379
	326 721	15327	0	342 048
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0
TOTAL	340 250		0	355 577

8- Tableau des provisions

Rubriques	Provisions au début de	Dotations exercice	Reprises exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provision pour indemnités retraite	63 794	5 818		69 612
Provision Fonds solidarité UNIOPSS	3 959		3 959	-
Provision fonds dédiés formation	25 000			25 000
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016	92 753	5 818	3 959	94 612

Annexe comptes annuels au 31 Décembre 2016

9- Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		à - 1 an	à + 1 an			à - 1 an	2 à 5 ans	à + 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts :				
Créances rattachées à des participations	2 683		2 683	Emprunts et obligations convertibles				
Prêts				Autres emprunts obligataires Emprunts (2)				
Autres	2 086		2 086	Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	29 725	16 743	12 982	
				Emprunts et dettes financières divers	270	270		
Créances de l'actif circulant :				Dettes :				
Créances usagers et comptes rattachés	113 102	113 102		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 149	32 179		
Autres	34 197	34 197		Dettes fiscales et sociales	77 257	77 257		
Charges constatées d'avance	7 933	7 933		Dettes sur immobilisations et comptes				
				Autres dettes	2 063	2 063		
				Produits constatés d'avance	19 254	19 254		
TOTAL	160 001	155 232	4 769	TOTAL	160 719	147 766	12 982	0

Annexe comptes annuels au 31 Décembre 2016

10 - Produits constatés d'avance

Il a été porté à ce compte des prestations perçues d'avance pour 19 254 €.

11-1 Emprunts auprès des organismes bancaires

Au 31 décembre 2016, l'engagement s'élève à la somme de 30 829,96 Euros, se décomposant comme suit :

- capital restant dû 29 725,38 € - garanti par une hypothèque.
- intérêts restant dus 1 104,58 €

11-2 Indemnités de départ en retraite.

Elles font l'objet d'une assurance spécifique. Toutefois, l'assurance spécifique contractée à cet effet n'ayant pas été alimentée, cet engagement a été comptabilisé au bilan sous forme de provision. Cette provision a été évaluée, charges incluses, à la clôture de l'exercice à 69 612€

L'indemnité de départ en retraite a été calculée en fonction notamment de :

- la législation sociale,
- l'âge des salariés,
- leur ancienneté dans l'entreprise,
- leur rémunération actuelle,
- le montant prévisible de la rémunération à l'âge du départ en retraite,

Ce chiffre est pondéré d'un coefficient pour tenir compte de la probabilité que chaque salarié soit encore présent dans l'entreprise à l'âge théorique de départ en retraite. Il fait ensuite l'objet d'une actualisation.

12 – Informations complémentaires

12-1 Ventilation des effectifs

Cadres : 7

Employés : 3

Total 10

Dont emplois aidés : 0

12-2 Information relative à la rémunération des dirigeants en application de l'article 20 de la Loi

Le Président et la Trésorière de l'Association sont des bénévoles. Nous ne donnerons pas d'informations chiffrées car cela aboutirait à donner une rémunération individualisée de la Directrice.

12 - 3 Information concernant le Compte Personnel de Formation

Volume d'heures de formation cumulées correspondant au droit acquis au titre du CPF pour les salariés : 208 heures.